

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 29 septembre 2023 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Acte de cession par devant Maître Meyers entre la Ville et le Fonds du Logement**

Acte de cession par devant Me Meyers par lequel le Fonds du Logement cède à titre gratuit à la Ville la parcelle suivante :

- n°1326/19418, place, d'une contenance de 05 ca, au lieu-dit « boulevard J.F. Kennedy »

inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord.

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et dans le but de l'intégrer dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano  
Ingénieur-Directeur